

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 10
Présents : 6
Absents : 4
POUR : 6

L'AN DEUX MIL DIX

LE SEPT JUILLET à 21h

Le Conseil Municipal de la Commune de LE FRÉCHOU,

dûment convoqué le 30/06/2010, s'est réuni en **séance ordinaire**, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre DAGRAS, Maire.

Présents : P. DAGRAS, A. APPARITIO, C. CHAPOLARD, S. CLEMENCEAU, R. PRÉVOST et C. ZANETELL.

Excuses : P. REAU, O. FREBOURG

Absents : C. MERCERON et J-M SENGENES.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination du secrétaire de séance : CLEMENCEAU Sylvie.

La séance débute par la lecture et l'approbation du Registre des délibérations du 31/05/2010.

DEL 22/2010

Objet : Prêt du Matériel de la HALLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à plusieurs désagréments concernant le prêt du matériel de la HALLE il serait préférable de fixer des horaires à respecter pour le prêt et le retour de ce matériel.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents

DECIDE :

- ▶ De fixer les horaires suivant pour le retrait ou le retour du matériel les vendredis et les Lundi de 8h à 9h.
- ▶ Les emprunteurs devront en informer préalablement l'ouvrier communal. D'autres horaires pourront être éventuellement aménagés, toujours en accord avec l'ouvrier communal.

Le Maire,

Pierre DAGRAS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de NÉRAC
le : .../.../2010
de sa réception le : .../.../2010
et de sa publication ou de sa notification le : .../.../2010